

CONSEIL D'EXPLOITATION 14 MARS 2014

Présents :Jacky Bonnieu, Rolland Gil, Gérard Petit, Jacky Rabie, Yvan Dabouis, Daniel Marin, Marie-Françoise Boccardi.

Absents :Pierre Guillamot qui a donné pouvoir à Daniel Marin.

Patrice Laviers s'est excusé auprès de Gérard Petit.

Invité : Didier Tissot.

Secrétaire de séance : Marie-Françoise Boccardi.

1-Date de fermeture de la station de ski.

A partir du 23 Mars 2014 , fermeture partielle de la station(fermeture en semaine) pour rouvrir les 29 et 30 Mars 2014 pour une fermeture comme les autres stations.

La semaine prochaine se fera avec le même rythme qu'en Janvier.6 contrats s'arrêtant le 16 Mars 2014.

Le vendredi 28 matin et /ou après-midi en fonction des conditions climatiques 2 à 3 personnes seront chargées de remettre en état les abords des remontées mécaniques.

Le damage se fera en fonction des conditions climatiques

et s'arrêtera pour cette saison le 29 Mars 2014 au soir.

Il n'y a pas un intérêt financier à finir le 30 Mars 2014, c'est seulement un intérêt publicitaire et commercial.

Cette date de fermeture est validée.

Gérard Petit nous fait part que cette date est déjà annoncée dans l'indépendant.

Etonnement général, car rien n'a été communiqué sur ce sujet.

Mise au point sur une promotion faite par Acticity pour ses adhérents (jeunes de 17 à 23 ans ayant la carte Acticity) . Les forfaits sont vendus au prix tarif à Acticity qui prend à sa charge la différence pour ses adhérents.

Aucun forfait n'a été vendu hors de la grille tarifaire votée en conseil municipal.

2-Point sur le fonctionnement de la station, fréquentation, état du matériel, travaux d'été, parkings.

La station a eu une très bonne fréquentation la première semaine de nos vacances scolaires, un peu moins la deuxième.

Il y a une nette progression cette année sur l'an dernier.

La politique commerciale a consisté à remettre à plat la communication, avec un budget de 0 euros. La solution faire porter notre communication par d'autres supports.(Groupon, les réseaux sociaux...)

Parking : on se retrouve avec des parkings loin des caisses....à voir la possibilité d'agrandissement, avec des mise à disposition par la DDE de 500 camions de 20 M3 de gravas et de terre végétale... A ce sujet une lettre a été adressée à Mr le Maire par le conseil de la société Pomagalski avec une mise en demeure d'arrêter le parking sauvage sur un terrain. Courrier transmis au conseil juridique de la commune.

3-dossier DSP :Etat d'avancement des travaux.

Dossier DSP ouvert à l'initiative du conseil municipal.

La dernière réunion avec le cabinet conseil juridique a eu lieu le 10 Mars 2014.

Il faudra fournir d'autres documents, notamment les annexes. Et modification de l'échéancier.

Ce dossier sera à travailler et à poursuivre par le nouveau conseil municipal issu des élections des 23 et 30 Mars prochains.

Toutefois des remarques sont faites pour cette démarche par Jacky Bonnieu et l'ensemble du conseil : -Attention au choix du repreneur, qu'il ait un projet construit avec des solutions pour la population qui ne skie pas (40% de la fréquentation), aménagement du bas de station, activités hors ski, logements, accueil des camping-cars, camping....

La commune devra faire un effort sur le loyer sur les 5 premières années, par la suite 5%, 10%, 20%....du chiffre d'affaire hors taxes.

Fin de séance 22H10